

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 avril 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 avril 2021

2021 V.124 Vœu relatif à la situation en Birmanie

Le Conseil de Paris,

Considérant que le 1^{er} février 2021 un coup d'État militaire a eu lieu en Birmanie ;

Considérant que le rapport de l'envoyée spéciale de l'ONU en Birmanie décompte depuis le début du coup d'État militaire plus de 520 victimes mortelles, et que plus de 2300 civils ont été arrêtés ;

Considérant que le 11 mars dernier le Conseil de Sécurité de l'ONU a condamné à l'unanimité la répression du mouvement de contestations en Birmanie en soulignant la nécessité de maintenir les institutions et les processus démocratiques ;

Considérant qu'il a donné lieu à de multiples arrestations dont celle du Président de la République, Win Myint et de la Ministre de la Présidence et cheffe du gouvernement civil *de facto*, Aung San Suu Kyi ;

Considérant que lors du G7 du 3 février 2021, les ministres des Affaires étrangères de la France, de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et le haut représentant de l'Union européenne, ont condamné unanimement le coup d'État en Birmanie dans une déclaration conjointe ;

Considérant les préoccupations à plusieurs reprises affirmées de la France concernant la situation, dont la dernière déclaration du 29 mars 2021 de Monsieur Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères publiée sur le site de son ministère, affirme « la condamnation par la France de la répression brutale par les forces de sécurité birmanes et des crimes graves qu'elles perpétuent contre les populations » ;

Considérant que la France a appelé à la libération immédiate et sans condition de toutes les personnes arrêtées depuis le coup d'État militaire du lundi 1^{er} février 2021 ;

Considérant le rapport d'Amnesty Internationale dénonçant des exécutions extrajudiciaires de la part des forces de sécurité birmanes où la force létale est utilisée de façon planifiée, préméditée et coordonnée ;

Considérant l'appel conjoint de la Conseillère spéciale des Nations Unies pour la prévention du génocide et de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme exhortant toutes les parties à coopérer avec les mécanismes internationaux pour lutter contre l'impunité dans le pays,

Considérant la Déclaration sur la situation au Myanmar d'avril 2021 de Cités et Gouvernements Locaux Unis qui « appelle instamment au respect de l'état de droit et des résultats des élections démocratiques, et, en particulier à la protection des vies de la population » ;

Considérant l'appel des instances internationales pour une transition à la démocratie dans le pays ;

Considérant que ces manifestations pacifistes de milliers de Birmans pour un retour à la démocratie ont été violemment et indistinctement réprimées ;

Considérant que selon la Fédération Internationale pour les Droits Humains, 60⁰/0 des manifestants sont des femmes et que parmi les centaines de victimes figurent des enfants ;

Considérant que le Groupe Écologistes de Paris a attiré l'attention du Conseil de Paris sur la situation en Birmanie afin d'y dénoncer les violations des droits humains qui y étaient perpétrées ;

Considérant l'engagement de la Ville de Paris pour le respect de la démocratie, des droits de l'Homme, et son attachement au respect de l'État de droit ;

Sur proposition de l'exécutif,

Émet le vœu que la Ville de Paris :

- adresse un courrier à l'Ambassade de Birmanie en France pour faire part de la condamnation des violences perpétrées contre le peuple birman, appelle au respect aux libertés fondamentales dont celle de la liberté de manifester pacifiquement et dans lequel la Ville exige la libération des prisonniers d'opinion;
- soutienne les initiatives internationales favorisant un processus de transition pour un retour à la démocratie en Birmanie conformément aux aspirations du peuple birman ;
- rappelle son statut de ville refuge et qu'elle accueillera les militants birmans dont leurs droits sont directement menacés par la junte.